

# FONDATION AGIR POUR L'AUDITION

Fondation reconnue d'utilité public par décret du 10 février 2015

13, rue Moreau

75012 PARIS

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## FONDATION AGIR POUR L'AUDITION

Fondation reconnue d'utilité public par décret du 10 février 2015

13, rue Moreau

75012 PARIS

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

---

Aux membres du conseil d'administration de la Fondation AGIR POUR L'AUDITION,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation AGIR POUR L'AUDITION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'application du nouveau règlement comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au conseil d'administration.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 16 mars 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

 *Djamel Zahri*

Djamel ZAHRI

**JEROME FELDMAN**

---

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXPERT-COMPTABLE

25-27, PLACE DE LA MADELEINE  
75008 PARIS  
FRANCE

STANDARD : +33 (0) 1 48 24 70 70  
TÉLÉCOPIE : +33 (0) 1 47 70 04 03  
E-MAIL : JFELDMAN@CABINET-EXPERTS-  
COMPTABLES.COM

**FONDATION AGIR POUR L'AUDITION**

**13, rue Moreau  
75012 PARIS**

**Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

*(Durée 12 mois)*

*Etats Financiers*

*Etats Fiscaux*

SIRET  
353 935 000 00060  
APE 741C  
TVA U.E.  
FR 41 353 935 000

INSCRIT AU TABLEAU DE  
L'ORDRE DES EXPERTS  
COMPTABLES DE PARIS

INSCRIT A LA COMPAGNIE  
REGIONALE DES  
COMMISSAIRES AUX  
COMPTES DE PARIS

MEMBRE D'UNE  
ASSOCIATION DE GESTION  
AGREEE REGLEMENT PAR  
CHEQUE ACCEPTE

## Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	24 931	24 931		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions	848 633	848 633		
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	551 792	407 420	144 372	172 378
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	44 491		44 491	43 301	
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>1 469 847</b>	<b>1 280 984</b>	<b>188 863</b>	<b>215 679</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	1 289		1 289	1 289
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	12 097		12 097	941 974	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	6 598 455		6 598 455	6 040 649	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	17 088 144		17 088 144	18 722 429
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>23 699 986</b>		<b>23 699 986</b>	<b>25 706 342</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecarts de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>25 169 832</b>	<b>1 280 984</b>	<b>23 888 848</b>	<b>25 922 021</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an				15 040 696	16 747 399

## Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires	2 158 388	2 158 388
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	1 070 011	702 668
Autres			
Report à nouveau	7 406	274 713	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>(294 232)</b>	<b>100 036</b>	
<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>2 941 574</b>	<b>3 235 805</b>	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>Total des fonds propres</b>	<b>2 941 574</b>	<b>3 235 805</b>	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	18 033 793	20 000 079
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>18 033 793</b>	<b>20 000 079</b>	
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	70 061	13 531
<b>Total des provisions</b>	<b>70 061</b>	<b>13 531</b>	
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	419	131
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	493 324	458 867
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	353 397	317 259
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		17 640	
Autres dettes	1 996 280	1 873 710	
Produits constatés d'avance		5 000	
<b>Total des dettes</b>	<b>2 843 420</b>	<b>2 672 606</b>	
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>23 888 848</b>	<b>25 922 021</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(294 231,52)	100 036,26	
(1) Dont à moins d'un an	2 843 420	2 672 606	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	419	131	

# Compte de Résultat

1/2

		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	5 000	
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	201 044	81 551
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	10 981	2 811
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	8 478 200	10 109 241
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	18 816	6 931
Utilisations des fonds dédiés	2 317 244	3 228 847	
Autres produits	9	149	
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>11 031 295</b>	<b>13 429 530</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	5 305 207	4 140 505
	Aides financières	4 165 153	7 120 861
	Impôts, taxes et versements assimilés	122 241	103 117
	Salaires et traitements	885 261	877 912
	Charges sociales	389 800	386 588
	Dotations aux amortissements et dépréciations	49 558	46 552
	Dotations aux provisions	70 061	3 034
	Reports en fonds dédiés	350 958	502 262
Autres charges	3 031	8 289	
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>11 341 270</b>	<b>13 189 119</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(309 976)</b>	<b>240 411</b>

# Compte de Résultat

2/2

		31/12/2021	31/12/2020
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(309 976)</b>	<b>240 411</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	25 284	2 185
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>25 284</b>	<b>2 185</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>25 284</b>	<b>2 185</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>(284 692)</b>	<b>242 596</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion	180	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	9 360	142 560
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>9 540</b>	<b>142 560</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(9 540)</b>	<b>(142 560)</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>11 056 579</b>	<b>13 431 715</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>11 350 810</b>	<b>13 331 679</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>(294 232)</b>	<b>100 036</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
<b>TOTAL</b>			
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>			

# Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence, comme exposé ci-après.

Le bilan de l'exercice présente un total de **23 888 848** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **11 056 579** euros et un total **charges** de **11 350 810** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-294 232** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## **Description de l'entité, de l'objet social et des missions et moyens mis en oeuvre :**

La Fondation Pour l'Audition a été créée par Françoise Bettencourt Meyers, Jean-Pierre Meyers et la Fondation Bettencourt Schueller.

Reconnue d'utilité publique en 2015, elle a pour ambition de fédérer les talents dans le but de faire progresser la cause de l'audition et d'aider les personnes sourdes ou malentendantes à mieux vivre au quotidien.

La mission de la Fondation est triple : soutenir la recherche et l'innovation afin d'incarner d'autres possibles et ainsi faire avancer la cause, améliorer le quotidien des personnes sourdes ou malentendantes mais aussi mobiliser l'opinion à travers la prévention et la sensibilisation pour protéger le capital auditif de chacun.

La Fondation agit pour les enfants, les hommes et les femmes concernés par un trouble de l'audition :

- pour les aider à bien vivre au quotidien, dès la naissance et tout au long de la vie
- pour favoriser leur intégration dans la société, en leur garantissant l'égalité des chances
- pour qu'ils bénéficient des meilleures solutions thérapeutiques.

Afin de réaliser sa mission, la Fondation, dont les locaux sont situés au 13 rue Moreau - 75012 Paris, dispose d'une équipe composée de dix salariés, répartis entre les différents pôles suivants :

- la direction générale
- le secrétariat général
- le pôle recherche scientifique
- le pôle pour le quotidien
- et le pôle communication.

Outre l'activité de son pôle recherche scientifique qui soutient des programmes de recherche, la FPA a fondé en 2019 l'Alliance pour l'Audition.

L'Alliance Pour l'Audition permettra de développer des innovations diagnostiques et thérapeutiques majeures, en s'appuyant sur l'Institut Pasteur en matière de recherche fondamentale, et sur l'AP-HP en matière de recherche clinique. Cette alliance unique de compétences rassemblera chercheurs et cliniciens, français et internationaux. Elle sera dédiée à la recherche fondamentale et translationnelle dans les sciences de l'audition, devenant ainsi la première force française de recherche consacrée à l'audition. Pour atteindre ses objectifs, elle associera les organismes publics de recherche et l'Université, et développera des partenariats industriels ambitieux. Au sein de cette alliance, l'Institut de l'Audition, dédié à la recherche interdisciplinaire en neurosciences de l'audition, bénéficiera de l'appui d'un réseau national de Centres Recherche en Audiologie.

L'institut de l'Audition a été créé par la FPA. Ses travaux ont été majoritairement financés par la FPA et l'Institut Pasteur en est devenu l'opérateur.

Le réseau des Centres de Recherche en Audiologie a également été créé par la FPA. Les équipements et le fonctionnement sont financés principalement par la FPA et l'AP-HP en est le coordonnateur.

## **Dotation de la Fondation :**

La Fondation a reçu, lors de sa constitution en 2015, une dotation d'un montant de 2 millions d'euros.

Cette dotation a été portée au crédit d'un compte bancaire TEMPO OBNL ouvert auprès du CIC.

Aucun changement n'est intervenu depuis.

# Règles et Méthodes Comptables

## Faits caractéristiques de l'exercice :

- Le soutien de la Fondation BETTENCOURT SCHUELLER est reconduit pour l'année 2021.

- Au titre du bail conclu en 2019, la FPA a versé à la RIVP une avance de loyer à hauteur de 20,3 M€, lors de la livraison de l'immeuble qui est intervenue le 3 décembre 2019. Cette avance de loyer constitue une charge répartie sur la durée du nouveau bail et fait l'objet d'une comptabilisation en charges constatées d'avance au 31 décembre 2019 pour 20,2 M€.

Une reprise partielle des charges constatées d'avance enregistrée au titre de l'exercice 2021 pour 1,7 M€ ramène ainsi ces charges constatées d'avance à 16,7 M€ au 31 décembre 2021.

Le fond dédié constaté en 2019, ainsi qu'un complément doté au fonds dédié 2021 à concurrence de 204 K€, sur les sommes affectées par les financeurs (Ville de Paris et FBS) à l'IDA s'élève à 16,7 M€ au 31 décembre 2021 et sera repris au fur et à mesure de la constatation de la charge sur l'avance de loyer.

Une dotation exceptionnelle aux amortissements correspondant à la valeur totale d'équipements et d'agencements, acquis en 2021, a été comptabilisée pour 9 K€, relativement à des installations effectuées dans l'immeuble précité. Un contrat de commodat conclu entre la FPA et l'INSTITUT PASTEUR permettant à ce dernier de jouir des lieux et des équipements en place à titre gracieux, la valeur d'usage de ces immobilisations est nulle pour FPA.

## Événements significatifs postérieurs à la clôture

Néant.

## Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle.
- continuité de l'exploitation.
- régularité et sincérité.
- prudence.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Et selon les règlements comptables suivants :

- règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 modifié du règlement ANC n°2020-08 du 4 décembre 2020 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- |   |            |
|---|------------|
| - Logiciels   | 1 à 3 ans  |
| - Installations générales, agencements, aménagements divers | 7 à 10 ans |
| - Matériel de bureau et matériel informatique               | 3 à 5 ans  |
| - Mobilier  | 3 à 5 ans  |

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Règles et Méthodes Comptables

### Le traitement comptable des contributions accordées par la Fondation pour le financement de projets

Les contributions accordées sans condition suspensive par la Fondation sont comptabilisées en charges sur l'exercice à la date de la décision du Conseil d'Administration accordant les financements. Les financements alloués font ensuite l'objet d'une convention annuelle ou pluri-annuelle entre l'Association et le bénéficiaire.

### Les fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent la part des ressources de l'exercice affectées par des tiers financeurs à des projets, qui n'a pu être utilisée en partie ou en totalité durant l'exercice.

En accord avec la Fondation Bettencourt Schueller, une partie des fonds dédiés constitués en 2019 et en 2020 a fait l'objet d'une réaffectation à des actions proposées en 2020 et 2021.

La dotation 2021 s'élève à 351 K€ dont 204 K€ au titre de la charge future de loyers RIVP.

### Engagements hors bilan

Dans le cadre des conventions de financement accordé aux bénéficiaires, la part dudit financement octroyée sous condition suspensive est traitée en engagement donné. Le montant des engagements ainsi donnés à la date du 31 décembre 2021 s'élève à 27 328 414 euros. Ceux-ci sont ou seront couverts par un engagement reçu ou à recevoir de la part de la Fondation Bettencourt Schueller pour le même montant.

Le montant des engagements hors bilan reçus de la FBS et de l'ANR à la date du 31 décembre 2021 s'élève à 44 594 945 €.

### Engagements IFC

La société a fait évaluer son engagement total au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2021.

Les hypothèses retenues pour l'ensemble du personnel présent sont les suivantes :

- âge de départ : 62 ans
- modalité : départ volontaire
- évolution des salaires : 3%
- taux de charges sociales : 45%
- taux actuariel : 0,98%
- table de mortalité TH00-02

Les engagements de la fondation sont les suivants:

- IFC + CS : 193 291 €
- Valeur probable : 143 983 €
- Valeur actuelle probable : 118 511 €
- Dette actuarielle : 21 690 €

### Autres éléments

Les honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat sont de 11 208 € dont 9 768 € concerne la mission de contrôle légal des comptes.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	24 931					24 931
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>24 931</b>					<b>24 931</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	839 273		9 360			848 633
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	382 141		1 841			383 982
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	169 983		19 711		21 884	167 810
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 391 397</b>		<b>30 912</b>		<b>21 884</b>	<b>1 400 425</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	43 301		1 190			44 491
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>43 301</b>		<b>1 190</b>			<b>44 491</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 459 629</b>		<b>32 102</b>		<b>21 884</b>	<b>1 469 847</b>

## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	24 931			24 931
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>24 931</b>			<b>24 931</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	839 273	9 360		848 633
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	219 428	40 633		260 061
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	160 318	8 925	21 884	147 359
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 219 019</b>	<b>58 918</b>	<b>21 884</b>	<b>1 256 053</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>1 243 950</b>	<b>58 918</b>	<b>21 884</b>	<b>1 280 984</b>

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	13 531	70 061	13 531	70 061	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>13 531</b>	<b>70 061</b>	<b>13 531</b>	<b>70 061</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 10px;">{</div> <ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>legs ou donations</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul> </div>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>13 531</b>	<b>70 061</b>	<b>13 531</b>	<b>70 061</b>
Dont dotations et reprises	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 10px;">{</div> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul> </div>		70 061	13 531	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	44 491		44 491
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	12 097	12 097	
Charges constatées d'avance	17 088 144	2 047 448	15 040 696	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>17 144 732</b>	<b>2 059 545</b>	<b>15 085 186</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	419	419		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	493 324	493 324		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	56 856	56 856		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	219 618	219 618		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	76 923	76 923		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	1 996 280	1 996 280			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>2 843 420</b>	<b>2 843 420</b>			
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Charges à payer

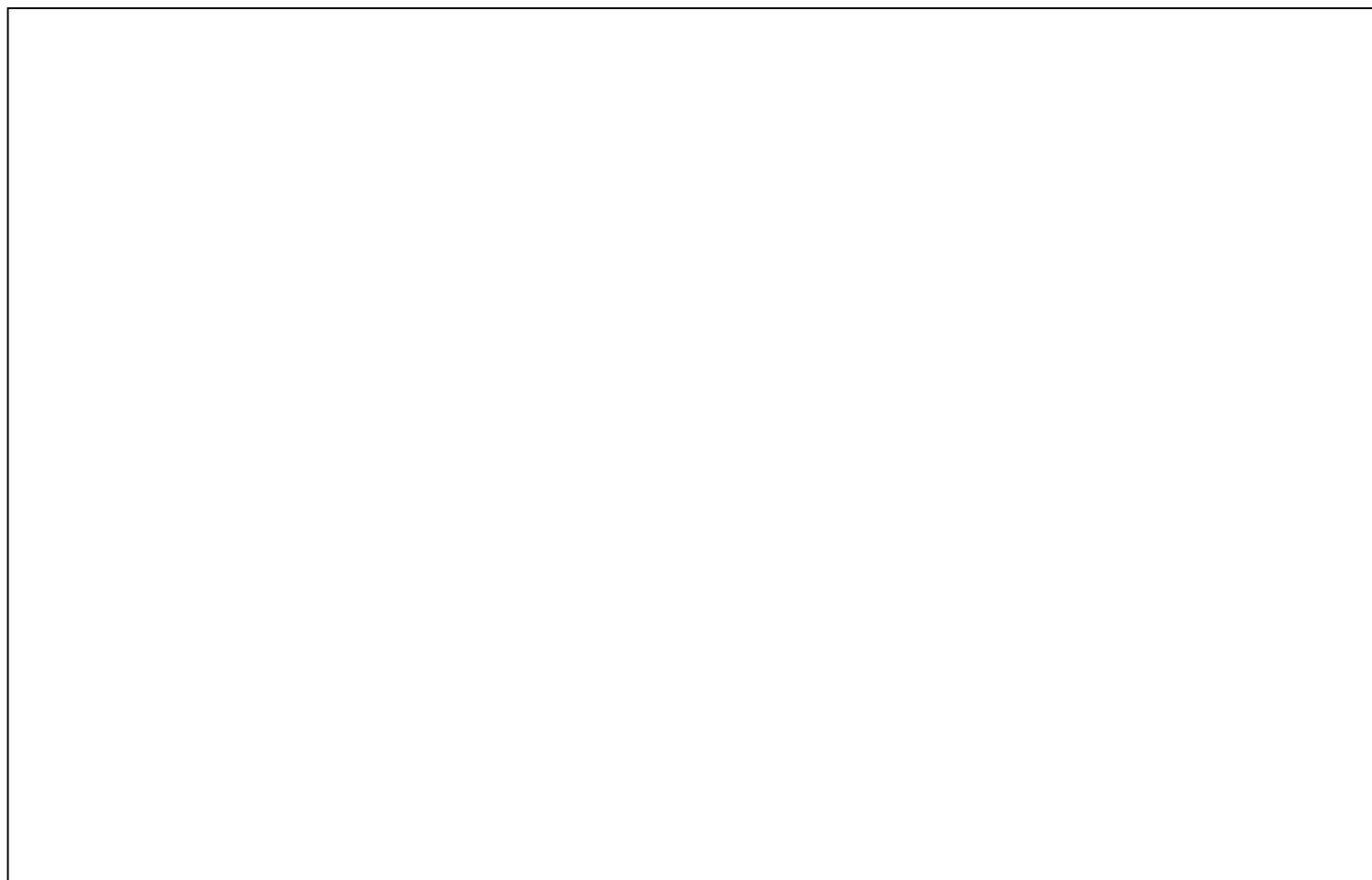
		31/12/2021
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>200 515</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>419</b>
INTERETS COURUS A PAYER	419	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>108 144</b>
FOURN. FACT.NON PARVENUES	108 144	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>91 896</b>
DETTES PROV./CONGES PAYES	56 856	
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	32 618	
CHARGES A PAYER	2 422	
<b>Autres dettes</b>		<b>55</b>
NDF KARINE ROSSIGNOL	55	

## Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2021	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		17 088 144	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
<b>TOTAL</b>		<b>17 088 144</b>	

## Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2021
Fonds propres sans droit de reprise	2 158 388				2 158 388
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	702 668	367 343			1 070 011
Autres réserves					
Report à nouveau	274 713	(267 307)			7 406
Excédent ou déficit de l'exercice	100 036	(100 036)		294 232	(294 232)
<b>Situation nette</b>	<b>3 235 805</b>			<b>294 232</b>	<b>2 941 574</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>3 235 805</b>			<b>294 232</b>	<b>2 941 574</b>



## Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2020	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Financement FBS 2016	1 011 450		325 650			685 800	
Financement FBS 2017							
Financement FBS 2018	69 549		44 219			25 330	
Financement FBS 2019	18 283 033		1 714 414		(20)	16 568 599	
Financement FBS 2020	636 047		166 669		(66 272)	403 106	
Financement FBS 2021		350 958				350 958	
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL</b>	<b>20 000 079</b>	<b>350 958</b>	<b>2 250 952</b>		<b>(66 292)</b>	<b>18 033 793</b>	